



Demande de résiliation chez karis formation

Par **shahi**, le **26/02/2013** à **14:16**

bonjour, moi j'ai aussi résilié chez karis mais par telephone, j'ai envoyer une lettre mais pas en recommandé . Il font donc comme s'il n'avait rien reçu . j'ai donc fait opposition auprès de ma banque . J'ai arreter car j'etats au chomage mais je n'est pa réussi a trouver de travail et actuellement je ne touche plus d'indémnité et au vu de mon age (23 ans) c'est dur de trouver un stage dans la coiffure . j'ai reçu d'abord des courriers auprès de karis puis maintenant des mails et des lettre de créandis . Il y a d'ailleurs un monsieur qui a telephoner chez ma voisine en donnant son nom, je ne savais pas c'était qui alors j'ai rapler et c'etait donc ce meusieur du service contentieux qui me dit que si je ne paye pas il va y avoir des huissier qui vont sonner chez mes parents etc ... j'ai eu un peu peur, mais j'ai appeler l'association UFC que choisir qui vont prendre le dossier en main , mais j'aimerais savoir qu'est ce que je peux faire pour qu'il arrete de m'envoyer des lettres ou de m'appeler etc .. ? **merci de vos réponses**